

INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE

ÉCOLE AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

ANNÉE 2026

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Téléphone fixe :

Portable :

Adresse email :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal :

Commune :

INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE

Les inscriptions se font soit par dépôt de dossier à l'IMFPA de la Trinité, soit par courrier recommandé sans accusé de réception à :

**L'Institut Martiniquais de Formation Professionnelle pour Adultes (IMFPA)
Quartier Beauséjour
97220 La TRINITÉ**

Période de dépôt des dossiers :

- Début du dépôt des dossiers le **24 Mars 2025**
- **Fin de dépôt des dossiers le 25 Avril 2025 à 12h00**

Les dossiers doivent être transmis par :

- voie postale le **25 Avril 2025**, dernier délai, (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessus,
- ou déposés au secrétariat de l'IMFPA à Trinité, **le 25 Avril 2025 avant 12 heures.**

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NE RESPECTANT PAS LES CONSIGNES
DONNÉES SERA REJETÉ.

UN SEUL DOSSIER PAR CANDIDAT SERA ACCEPTÉ (le 1er dossier déposé).

Les résultats des épreuves de sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elles sont organisées.

MODALITÉS ET PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Nombre de places ouvertes à l'IMFPA de Trinité :

28 places dont 2 CFA ayant été retenus pour l'entrée à l'école d'auxiliaire de puériculture en 2026.

Modalité de la sélection :

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base :

- d'un dossier d'inscription
- d'un entretien en **présentiel** (valable pour la rentrée de janvier 2026)

destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Pour les candidats possédant les connaissances et aptitudes requises suffisantes pour suivre la formation, conformément aux attendus nationaux (Art.3 Arrêté du 7 avril 2020), ces derniers devront déposer leur dossier avant la date butoir du 25 avril 2025 à 12h00.

Pièces à fournir par tous les candidats

- Une photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport en cours de validité,
- Pour les ressortissants hors Union Européenne, un titre de séjour valide pour toute la période de formation,
- Une lettre de motivation **manuscrite**
- Un curriculum vitae, (mentionner votre adresse mail et vos numéros de téléphone)
- Un document **manuscrit** (n'excédant pas deux pages) relatant, au choix du candidat :
 - soit une situation personnelle ou professionnelle vécue,
 - soit son projet professionnelle en lien avec les attendus de la formation
- **Un extrait du casier judiciaire n°3**
- **Une enveloppe timbrée à fenêtre (11x22)**
- **Le schéma vaccinal complet devra être présenté au plus tard le 17 octobre 2025** pour les candidats admis en janvier 2026 à l'École d'Auxiliaire de Puériculture.
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français,
- Le cas échéants, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires,
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail ou les appréciations de l'employeur peuvent être fournies.
- Pour les ressortissants hors Union Européenne, une attestation de niveau de langue française requis C1,
- Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'Auxiliaire de Puériculture.

Dossier à remettre dans une enveloppe cachetée de format (22,9x32,4)

CALENDRIER

Ouverture dépôt des dossiers :	Le 24 Mars 2025
Date limite d'inscription :	Le 25 Avril 2025 à 12 heures
Étude des dossiers par le jury :	Semaine du 12 au 16 Mai 2025
Entretien d'Admission	Semaine du 23 au 27 Juin 2025
Affichage des résultats d'admission :	À partir du 14 Juillet 2025
Date de la rentrée :	5 Janvier 2026